



Paris, le 26 janvier 2015

Nous revendiquons :

Fédération

des activités postales et des télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>

A l'attention de Mr Philippe Wahl

Président de La Poste

44 boulevard du Vaugirard

75757 Paris Cedex 15

Monsieur le Président,

Objet : Préavis de grève

La Fédération SUD PTT des Activités Postales et de Télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures le mardi 3 février 2015. Il débutera à 0H.

Pour les services de nuit, ce préavis débutera le lundi 2 février 2015 à 17h et se terminera le mercredi 4 février 2015 à 7H00.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble du personnel de la Poste, fonctionnaires, salariés-es de droit privé ou de droit public.

Ce préavis se situe dans le cadre de la répression des militant-es syndicaux de La Poste.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Levée des sanctions et retrait des plaintes pour tous les militant-es dans le cadre de leur activité syndicale ;
- Levées des sanctions pour faits de grève ;
- L'arrêt de la répression et de la discrimination syndicale envers tous les militant-es.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Pascal Panozzo
Secrétaire fédéral